

EMPLOI

MOBILITÉ

FORMATION

LOGEMENT

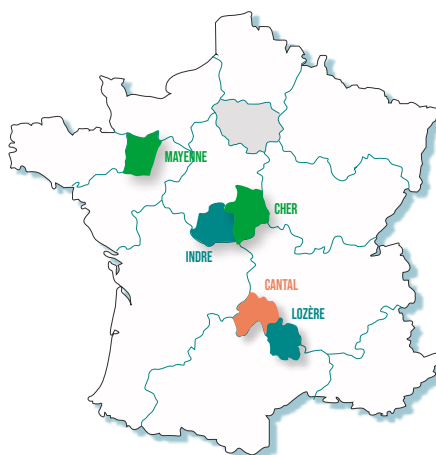


ENGAGÉS POUR LA MOBILITÉ ET L'INSERTION PAR LE LOGEMENT ET L'EMPLOI

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- RÉSIDER EN ILE-DE-FRANCE
- ÊTRE EN SITUATION RÉGULIÈRE
- ÊTRE EN SITUATION DE MAL LOGEMENT
- ÊTRE EN DIFFICULTÉ D'INSERTION PROFESSIONNELLE
- ÊTRE VOLONTAIRE À LA MOBILITÉ

LES TERRITOIRES D'ACCUEIL



Cantal

Cher

Indre

Mayenne

Lozère

CONSTRUISEZ-VOUS UNE NOUVELLE VIE

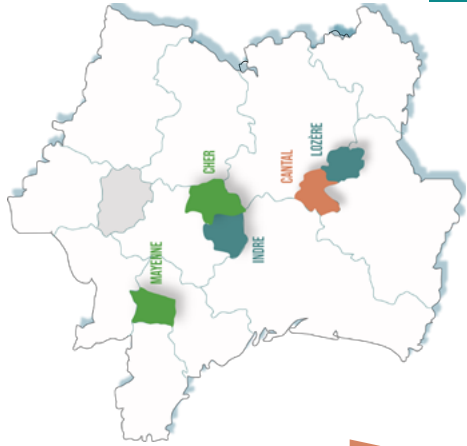
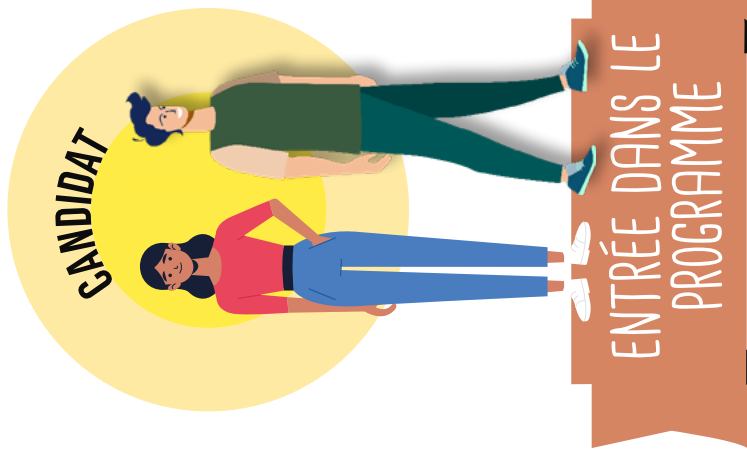
Vous êtes **accompagné-e** pour trouver un travail et un logement qui vous conviennent dans une autre région de France

Vous êtes **accompagné-e** dans votre projet professionnel, dans vos démarches en emploi et en formation professionnelle

Vous **visitez** votre futur lieu de vie et rencontrez des employeurs, grâce à une **immersion** sur le territoire de votre choix

Vous êtes **suivi-e** par une association sur place, pour que votre installation et votre insertion professionnelle se passent bien

LES PARCOURS CANDIDAT



4
ARRIVÉE SUR LE TERRITOIRE D'ACCUEIL
(ORGANISATION LOGISTIQUE DE L'ARRIVÉE,
SOUTIEN AU DÉMÉNAGEMENT, TRANSFERT DES
DROITS ADMINISTRATIFS, ACCUEIL À L'ARRIVÉE)

PARCOURS ACCÉLÉRÉ



3
IMMERSION
DE 5 JOURS SUR LE
TERRITOIRE D'ACCUEIL
(RENCONTRES EMPLOYEURS,
DÉCOUVERTE DE
L'ENVIRONNEMENT)

PARCOURS ACCÉLÉRÉ



2
ACCOMPAGNEMENT
RENFORCÉ À L'INSERTION
PROFESSIONNELLE ET
PRÉPARATION À LA MOBILITÉ
EN ÎLE-DE-FRANCE
← JUSQU'À 6 MOIS →

DÉBUT DU
PARCOURS
ACCOMPAGNÉ

5
ACCOMPAGNEMENT
SUR LE TERRITOIRE
JUSQU'À L'AUTONOMIE (INSERTION
SOCIALE ET PROFESSIONNELLE,
INTÉGRATION À LA VIE LOCALE)
← JUSQU'À 6 MOIS →



6

FIN D'ACCOMPAGNEMENT
SORTIE DU PROGRAMME
EMILE

